



Le peau-à-peau en salle de naissance dans les maternités bourguignonnes

*Informations
à destinations
des parents*

Qu'est-ce que le peau-à-peau et quels sont les bénéfices ?

Le peau-à-peau consiste à placer votre enfant nu sur votre poitrine nue, dans l'idéal immédiatement après la naissance.

Il participe activement à l'adaptation de votre bébé à sa nouvelle vie. De plus, ce contact intime au cours des premières heures suivant la naissance facilite également le comportement d'attachement et les interactions entre vous et votre bébé, par le biais du toucher, de la chaleur et de l'odeur. Les bébés sont souvent plus apaisés, pleurent peu et tètent plus facilement. Ce moment est à favoriser jusqu'à la première tétée et le plus longtemps possible (au moins une heure).

Si le peau-à-peau en salle de naissance ne peut être réalisé (soins médicaux pour vous ou votre bébé, indisponibilité de l'équipe soignante pour assurer la surveillance), il pourra alors être reporté dans le service de suites-de-couches ou proposé à votre conjoint.

C'est un moment privilégié à partager ensemble.

Comment s'installer en peau-à-peau ?

Dès la naissance et si les conditions le permettent, l'installation est réalisée avec l'aide de l'équipe soignante qui s'assure que toutes les conditions de sécurité et de confort sont bien réunies pour que vous profitiez pleinement de ce moment de plaisir.

Tout d'abord, il est nécessaire que vous soyez installée en position semi-assise. Votre enfant est ensuite placé verticalement, de face, son ventre contre votre poitrine, sa tête tournée sur le côté à hauteur de bisous, jambes fléchies. On parle alors de position en "grenouille".

Il peut aussi être placé en position "enroulé sur le sein", son ventre est alors contre votre sein, son bras sous votre aisselle, ses pieds sont l'un contre l'autre, sa tête est posée sur votre poitrine au-dessus du sein, nez dégagé. Le visage de votre enfant s'oriente naturellement vers le vôtre.

Dans tous les cas, il est primordial que le visage de votre enfant soit dégagé pour libérer ses voies respiratoires (nez dégagé et visible).

La présence de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant en salle de naissance est souhaitable tout au long du peau-à-peau.

Le peau-à-peau nécessite une surveillance continue par l'équipe soignante.

Si vous ne souhaitez pas réaliser le peau-à-peau

Le contact en peau-à-peau doit être un choix. Aussi, si vous ne vous sentez pas prêt(e) ou vous n'en avez pas envie, ce moment pourra être reporté ou d'autres moyens vous seront proposés pour être en contact avec votre enfant. L'équipe soignante est à l'écoute et respecte votre choix.